



LES GRANDES LIGNES DU PROJET EDUCATIF DE LA CRECHE DE LA CIGOGNE

HISTORIQUE :

Il a fallu de longues années de travail, de persévérance et la collaboration de personnes convaincues et passionnées pour que « La Cigogne » prenne enfin son envol.

1978 à 1990, LE SAPIN BLEU ; c'est le nom de cette structure alors destinée aux enfants du personnel de l'Etablissement Médico-social (EMS) de Vessy. Elle est déjà en partenariat pour quelques demi-journées par semaine avec la commune de Veyrier et accueille une quinzaine d'enfants.

1993 : Veyrier crée de nouvelles structures sur sa commune et libère les locaux.

LA CRECHE DE VESSY vient de naître. D'abord réservée aux enfants du personnel de l'EMS Maison de Vessy, elle est ensuite ouverte à l'ensemble du personnel de l'Hospice Général.

1995 : Une Fondation de droit privé est créée, gérée par l'Hospice général.

1998 : la commune de Veyrier, signe la première convention avec la Fondation. D'autres partenaires suivront rapidement, Troinex, Bardonnex, Carouge signeront aux côtés de l'Hospice général et de La Maison de Vessy et se partageront 24 places au rez-de-chaussée de la villa.

Ce fonctionnement fera de la crèche de Vessy une structure unique en son genre dans le canton de Genève.

L'année 2001 verra la métamorphose de la crèche.

La crèche déménage à Veyrier en août 2001 jusqu'en avril 2002 à l'« Ecole Rose », mise à disposition par la commune.

De grands travaux de rénovation sont entrepris par l'Hospice général, propriétaire des locaux, pour faire de ce bâtiment vétuste une structure moderne répondant en tous points aux normes de sécurité.

En plus de répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité, les travaux de rénovation permettent d'offrir aux parents et aux enfants un accueil de qualité.

En Avril 2002 **LA CRECHE DE LA CIGOGNE** est née, elle offre 48 places sur 2 niveaux (le 3^{ème} étant réservé au personnel).

Introduction :

Ce document présente et définit le cadre et les objectifs généraux de la crèche de La Cigogne. Il s'agit des grands axes qui nourrissent notre réflexion.

La crèche de La Cigogne a pour mission d'accueillir des enfants âgés de quelques mois (fin des congés maternité) jusqu'à leur scolarisation, dans un cadre chaleureux, répondant aux normes de sécurité et à leurs besoins.

Une équipe éducative composée d'éducatrices, d'auxiliaires en formation et d'aides propose aux enfants des activités adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes.

Le personnel éducatif offre à l'enfant des relations empreintes de respect et d'empathie pour ce qu'il vit, pense et ressent. Il lui dispense les soins dont il a besoin et favorise son accès à l'autonomie. Le personnel éducatif doit mettre en œuvre toutes ses compétences pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans la collectivité, de construire des repères dans le temps et l'espace, de se socialiser. Sa mission est aussi de transmettre à l'enfant des règles de vie ainsi que les règles sociales qu'il pourra exercer tout au long de sa vie.

Les éducatrices doivent établir, développer et consolider des liens de confiance avec les parents des enfants qui nous sont confiés. Cette collaboration doit se faire dans le respect des choix éducatifs des parents, de leur identité culturelle, de leurs valeurs.

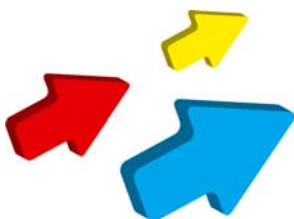
Un partenariat avec les parents qui repose sur des bases de respect et d'empathie permet à l'enfant de se sentir en sécurité dans la collectivité.

Mission :

La Fondation crèche de La Cigogne a pour mission d'accueillir des enfants de la fin des congés maternité jusqu'à 4 ans, sans distinction de nationalité, de race, de milieu social ou d'appartenance religieuse. Cette institution est une ressource pour les parents qui travaillent.

Elle offre aux familles :

- Un accueil diversifié
- Une qualité d'accueil pour l'enfant et ses parents
- Des objectifs communs aux diverses équipes
- Des repères sur la nature des besoins fondamentaux de l'enfant et sur la manière d'y répondre avec bienveillance
- L'ouverture d'un dialogue autour de l'enfant et de chaque enfant afin d'établir des relations de qualité. Elles permettront à cet adulte en devenir de se construire en lui offrant les moyens de développer ses potentiels selon son rythme. La préciosité et la quantité des apprentissages n'étant pas dans nos objectifs.



Les objectifs :

Outre la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant les objectifs de la crèche de La Cigogne peuvent se décliner de la

manière suivante :

- Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement.
- Permettre à l'enfant de réaliser des projets
- Permettre à l'enfant de se socialiser, de développer des compétences sociales
- Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral par l'acquisition de règles.
- Aider l'enfant dans la construction de son estime de soi, donc lui apprendre à mieux se connaître
- Renforcer son autonomie
- Renforcer et favoriser, par une écoute active son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées

Répondre aux besoins fondamentaux de chaque enfant :

Quel que soit l'âge des enfants, le lieu d'accueil se doit de répondre aux besoins fondamentaux de chacun. Outre les besoins physiologiques tels que les repas, le repos et l'hygiène, l'enfant a de nombreux besoins.



➤ de sécurité et d'être protégé, d'affection et de limites : Pour bien se développer l'enfant a besoin de se sentir en sécurité physique et affective. L'institution doit donc lui apporter un environnement physique sans danger, lui apprendre les limites et lui apporter des liens affectifs de qualité.

Il doit pouvoir expérimenter et découvrir en toute sécurité.

➤ d'être valorisé : pour pouvoir faire des progrès et construire son estime de lui l'enfant doit être valorisé, reconnu dans ses compétences. L'adulte doit l'encourager dans ses efforts et l'aider à faire par lui-même. Il est important de valoriser l'enfant pour ses comportements adéquats. Il doit être reconnu comme une personne unique se développant à son propre rythme. Il aime être impliqué dans la vie quotidienne du lieu de vie, que l'adulte lui confie des petites tâches ou le sollicite pour qu'il donne son avis. Il aime se sentir responsable et digne de confiance.



➤ D'être respecté : en tant qu'individu mais aussi son appartenance à une famille et à sa culture. Respect

de son rythme d'apprentissage, d'intégration, de sommeil, du repas, etc...., de ce qu'il exprime par le verbe ou les attitudes, dans ses envies de s'isoler du groupe, dans son envie de « ne rien faire », respect de son envie de manger ou de ne pas manger, de goûter ou de ne pas goûter un plat, etc.... Seules les limites institutionnelles ou celles de la vie du groupe doivent être prises en considération.

- D'être stimulé : La crèche doit offrir à l'enfant des possibilités de découverte, d'expérimentation et de création.
- D'être structuré : l'enfant a besoin de se construire des repères clairs dans l'espace et le temps. Il a besoin d'anticiper les événements et de connaître les règles qui régissent son lieu de vie. Il a besoin de comprendre ce que l'adulte attend de lui.
- D'être informé : l'enfant a besoin d'être informé clairement de ce qui le concerne. Les événements qui surviennent doivent lui être retransmis tels qu'ils sont, seul le langage sera adapté à son degré de compréhension.
- D'être communicatif, de s'exprimer : L'espace doit favoriser l'expression. L'enfant doit être écouté et entendu. Il doit tisser des liens avec ses pairs mais aussi avec les adultes qui l'entourent auxquels il peut exprimer ses sentiments sans crainte de jugement.

Mais aussi



- Besoin de mouvements et d'action : L'enfant a besoin de bouger pour évacuer son énergie mais aussi pour exercer ses capacités motrices toujours plus nombreuses.



- Besoin de manipuler, d'expérimenter de découvrir : Le lieu de vie doit lui offrir un environnement suffisamment riche, adapté à ses capacités. Les éducatrices doivent proposer des sorties dans la nature et culturelles afin de répondre à sa soif de connaissances.
- Besoin de connaître les règles et de les appliquer : Pour que l'enfant comprenne les règles celles-ci doivent être énoncées clairement et rester identiques d'où l'importance pour les adultes d'adopter une attitude cohérente. Les sanctions appliquées en cas de non respect des consignes seront également exprimées clairement et en rapport avec l'âge et le degré de compréhension de l'enfant. L'éducatrice veillera à ce que la sanction soit bienveillante et « applicable » et ne fera aucune menace. Ce n'est qu'à

cette condition que l'enfant développera ses compétences sociales et adoptera des comportements adéquats.



➤ Besoin de repos et de « ne rien faire » : l'adulte permettra à l'enfant qui en éprouve le besoin de se ressourcer, en respectant ses moments d'isolement. En se relaxant, en rêvant il entre dans son monde intérieur. Ces moments sont nécessaires pour faciliter l'assimilation des acquisitions ou l'intégration de moments difficiles. L'éducatrice doit veiller à préserver ces moments et en évaluer leur teneur.



➤ Besoin de socialisation : développer ses capacités sociales à travers les liens qu'il va établir avec ses camarades, qui vont devenir de plus en plus importants. Il doit avoir du temps pour favoriser les échanges au travers du jeu et de la discussion.



➤ Besoin d'autonomie : Pour faire de lui un adulte épanoui, l'enfant doit exercer son savoir faire. L'adulte veillera à mettre tout en œuvre pour encourager ses progrès en lui laissant le temps de « faire par lui-même », en lui apportant juste le petit coup de pouce qui lui permettra de persister dans ses efforts sans se décourager. L'adulte l'emmènera jusqu'au bout de ses actions si il a su adapter ses demandes aux capacités de l'enfant, à ses difficultés voire son handicap.

Cette liste de besoins n'est pas exhaustive ceux-ci évoluant, non seulement en fonction de l'âge des enfants, mais aussi tout au long de la vie de chacun. Ces besoins s'imbriquent les uns dans les autres, découlent les uns des autres et c'est aux professionnelles de la petite enfance à les identifier et à mettre en place des actions pour les satisfaire.

Pour répondre à ces besoins :



L'équipe éducative

La direction avec l'appui du Conseil de Fondation doit engager des professionnelles de la petite enfance dotées d'une bonne connaissance du développement de l'enfant, de ses besoins et qui font preuve de qualités relationnelles. Elles doivent se montrer chaleureuses, respectueuses des enfants, de leur famille et des collègues de travail, faire passer l'intérêt des enfants avant leur confort personnel et ainsi offrir des soins de qualité aux enfants.

Les éducatrices disposent du temps nécessaire pour réfléchir autour du projet éducatif, développer les objectifs du lieu d'accueil, échanger leurs préoccupations, parler des enfants et analyser leur pratique. Les professionnelles doivent faire preuve de capacité à prendre de la

distance par rapport à leur vécu professionnel quotidien. Elles doivent s'intéresser aux nouvelles théories éducatives et psychologiques et concrétiser leur curiosité dans la formation continue. Elles doivent développer des outils pertinents d'observation, de communication et d'évaluation de leur pratique éducative.



L'espace

Il est chaleureux et accueillant et répond en tout points aux règles de sécurité en vigueur dans le canton. Il est modulable en fonction des observations faites par les éducatrices mais aussi en fonction des désirs et besoins des enfants. Le matériel présent est diversifié, riche, en partie accessible sans l'intervention de l'adulte. Des coins spécifiques sont aménagés :

- ◆ Les coins installés pour les repas seront propices à la convivialité, agréables, afin que les enfants puissent se restaurer dans la détente tout en entretenant des relations avec les éducatrices et leurs camarades.
- ◆ Un coin « doudou » propice à l'isolement et à la relaxation où l'enfant peut se retrouver en toute intimité.
- ◆ des coins de jeux symboliques (dinette, garage, poupées...)
- ◆ Un coin pour les activités créatrices (peinture, collage, pâte à modeler...)
- ◆ Un coin lecture
- ◆ Un coin expérimentation et découverte (sable, marrons, jeux d'eau ...)
- ◆ Un coin jeux éducatifs et ludiques (puzzles, piquages...)
- ◆ Un coin moteur (salle de psychomotricité) avec du matériel spécifique permettant des activités aussi diverses que variées.
- ◆ Un jardin avec des espaces de jeu permettant à l'enfant de se défouler, s'aérer et rencontrer les enfants des autres groupes.



Un partenariat avec les parents

Les parents sont les premiers éducateurs, ils savent mieux que quiconque ce qui convient à leur enfant. Il est donc primordial de respecter leurs choix éducatifs, de les écouter et les soutenir et d'installer une relation au quotidien. L'enfant doit sentir que ses parents et l'éducatrice communiquent sans rivalité de compétences. Même si le cadre diffère, les adultes partagent et échangent afin de lui garantir

sécurité et stabilité. Si la situation l'exige, des entretiens seront proposés aux parents, ceux-ci peuvent également avoir cette demande.

Des réunions et des fêtes sont organisées et participent à renforcer les liens qui unissent la famille et le personnel.

Dans tous les cas l'enfant à besoin de sentir que les adultes qui prennent soin de lui sont en harmonie et que chacun respecte le rôle de l'autre.

L'organisation au quotidien

Les éducatrices doivent instaurer des rituels pour permettre à l'enfant de mettre en place des routines garantes de sécurité. Il doit pouvoir anticiper les différents moments qui gèrent son temps, repas, brossage des dents, sieste Les adultes doivent s'organiser entre elles de façon rigoureuse pour que ces moments ne soient pas une source de stress pour l'enfant.

Déroulement d'une journée type



7h15 à 9h : Accueil

9h à 9h30 : Collation

9h30 : Petite réunion ; se dire bonjour prise conscience du groupe, vocabulaire, histoires chants, moment d'échange et de partage.

9h45 à 11h : Les activités structurées sont privilégiées, mais, en fonction des besoins des enfants, une sortie au jardin ou une promenade peut être organisée.

11h : Préparation des repas, changes / WC, les grands mettent la table, écoutent une histoire puis WC/mains

11h : Repas des petits

11h20 : Repas des moyens et des grands

11h30 à 12h : Brossage des dents, changes /WC, déshabillage pour la sieste, ceux qui partent sont pris en charge en attendant les parents jusqu'à 12h30.

12h à 15h : Sieste. Moment à la demande pour les bébés. Pour les autres elle se déroule entre midi et 15h maximum. Ceux qui ne dorment pas se reposent et sont levés

à **13h30** : Dès qu'une personne est disponible pour les accueillir.

toilette/change, au lever de sieste, pendant les jeux libres et à tout moment lorsque cela est nécessaire.

14h30 à 16h : Les promenades et sorties ont lieu quotidiennement

15h30 à 16h30 : Les goûters. Pour les bébés à la demande.

16h à 18h30 : Début des départs, jeux libres en attendant papa ou maman.

NB : Les créneaux horaires spécifiés sont à titre indicatif. Ceux-ci peuvent varier sensiblement en fonction de la dynamique du groupe, des envies des enfants et des aléas de l'organisation institutionnelle.

Des activités spécifiques

Les éducatrices devront proposer à l'enfant des activités alternant mouvements, détente, découverte, créativité, extérieur, intérieur. Elles pourront proposer des activités à court terme, à moyen terme ou à long terme, se servir des moments clés du calendrier pour orienter leurs thèmes et par là même donner aux enfants les notions du temps et de la durée.

Elles pourront également, selon l'âge et l'intérêt, proposer des sorties (ballades, musée, expositions, théâtre etc....)

Conclusion

Comme il a été mentionné en introduction, ce document n'a pour objectif que de poser le cadre général et les principes généraux du projet institutionnel de la crèche de La Cigogne. Chaque étape, chaque action de la journée, pour chaque groupe d'âge est disséquée dans le projet pédagogique et constitue un outil de travail qui est susceptible d'être révisé et perfectionné.

L'équipe doit construire et imaginer des moyens pour rendre vivants et applicables ces objectifs de papier.

